



Creil recrute

1 policier municipal pour sa brigade de soirée

Grade : gardien, brigadier, BCP

Tous les profils sont étudiés (titulaire, concours, détachement, passerelle,...)

Missions :

Placé sous l'autorité du chef de brigade,

- vous veillez au maintien du bon ordre, de la tranquillité et de la sécurité publiques,
- vous assurez un contact avec la population et les différents acteurs locaux,
- vous travaillez en étroite collaboration avec la Police Nationale,
- vous luttez contre les incivilités, les infractions routières et la petite délinquance,
- vous assurez toutes les interventions de voie publique que votre cadre d'emploi vous permet,
- vous participez à la sécurisation des manifestations.

Profil :

- pratique de l'outil informatique,
- compétences rédactionnelles et procédurales,
- esprit moteur, discipline, rigueur, disponibilité,
- bonne condition physique, bonne présentation,
- sens policier développé, goût pour le travail de terrain.

Matériels :

- radios numériques,
- GVe,
- logiciel Logitud,
- cinémomètre, éthylotests, kits dépistage stups,
- casques, protection épaules en dotation individuelle,
- achat de jambières de protection en cours,
- 10 boucliers,
- caméras individuelles,
- arrivée d'un nouveau véhicule PM et commande sous peu d'un second.

Plannings :

Les plannings vont très prochainement changer :

- brigade de jour (14h00-01h00),
- 4 jours de travail / semaine, soit des vacances d'une durée de 11h00 (incluant la pause repas d'une heure et une heure supplémentaire de nuit payée),
- un weekend de repos sur deux,
- le dimanche est toujours en repos (sauf en cas de service d'ordre sur une festivité).

Formations en interne :

- entraînement aux GTPI chaque semaine,
- entraînement aux techniques de self-défense chaque semaine (équipements fournis par la ville)

Envoyez vos candidatures à :

CV et lettre de motivation manuscrite à :
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville,
Direction des Ressources Humaines,
Place François Mitterrand BP76 60109 CREIL
ou à recrutement@mairie-creil.fr

Rémunération et avantages :

- traitement indiciaire, ISF à 20%, IAT à 8, NBI 15 pts,
- HS nuit payées, incorporées dans les vacances,
- tickets restaurant, Comité d'œuvres Sociales
- 13ème mois,
- participation à votre Mutuelle labellisée

Moyens de défense :

- PSA Glock 17 gen5 (3 FE/an avec un total de 150 cartouches)
- PIE,
- GAIL cat.B bi-composants (CS + poivre)
- BTD, tonfa

Autres infos :

- des locaux de 600 m² entièrement rénovés à proximité de la gare
- un CSU 24h/24 avec 60 caméras

Renseignements auprès du directeur de la tranquillité publique, M. GRIGAUX
franck.grigaux@mairie-creil.fr ou 03 44 29 50 46